



BAGNOLET, le 30 décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AGRESSIONS DE SAPEURS-POMPIERS L'UNSA-SDIS DE FRANCE DIT STOP !

UNE SITUATION ALARMANTE

Dès le 25 septembre 2014 nous portons à la connaissance de M. Bernard CAZENEUVE, alors Ministre de l'Intérieur, la recrudescence des violences verbales et physiques envers les sapeurs-pompiers. Depuis, les agressions se multiplient.

DES CHIFFRES EN CONSTANTE AUGMENTATION

Après une hausse de 21% en 2015, c'est une nouvelle hausse de 17,6% du nombre de sapeurs-pompiers victimes d'une agression en 2016, soit 2280 agents :

- 6 à 7 sapeurs pompiers sont agressés par jour. C'est 1 agression toutes les 4 heures !
- S'agissant d'un phénomène principalement urbain, les pompiers professionnels sont 6 fois plus exposés que les pompiers volontaires.
- Ces agressions ont entraîné 1613 journées d'arrêt de travail en 2016.
- 414 véhicules de sapeurs-pompiers ont été endommagés, pour un préjudice total estimé de 283.442 euros (+183,4% par rapport à 2015).

Dans la nuit du 31 décembre, dans certaines casernes, c'est la peur au ventre qu'interviendront les sapeurs-pompiers.

DES MESURES DE BON SENS

L'UNSA-SDIS de FRANCE demande :

- Le recensement des services d'incendie et de secours n'ayant pas encore mis en place de protocole SDIS / gendarmerie / police concernant les dépôts de plainte.
- La systématisation des dépôts de plaintes et de l'accompagnement des agents.
- La mise en place systématique de la protection fonctionnelle des agents.
- L'anonymisation des dépôts de plainte.
- L'interdiction des bandes patronymiques sur les uniformes (nom de l'agent).
- L'attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire dite « quartiers prioritaires ».
- Le renforcement des procédures opérationnelles interservices et des formations ad hoc.
- Des campagnes d'information : communication, médias, réunions publiques, etc.
- La généralisation de dispositifs techniques : renforcement des vitres et pare-brises des engins (verre spécial, film sécurité, etc.), couvertures anti-feu dans les habitacles, etc.



CONTACTS PRESSE :

Jérôme FRANCOIS : 07.84.43.44.78

Jacques NOAILLE : 06.43.78.24.31

Timothée JAILLET : 07.82.70.74.10